



CHARTRE D'ENGAGEMENT DES MEMBRES

SOMMAIRE

- I. INTRODUCTION
- II. ENGAGEMENTS COMMUNS
- III. ADHESION

I. INTRODUCTION

L'Union Maritime 06 est une association qui regroupe l'ensemble des filières professionnelles du maritime sur le département des Alpes-Maritimes et Monaco.

Son rôle principal consiste, grâce à l'expertise et à la diversité de ses membres, à contribuer au développement de l'économie maritime, et notamment des capacités portuaires de la Côte d'Azur, en lien avec la Métropole, la Chambre de Commerce et d'Industrie et les autorités compétentes.

Philosophie de l'Union Maritime 06

L'objectif de l'association est de fédérer tous les professionnels du maritime de la destination « Côte d'Azur et Monaco », d'être un interlocuteur privilégié pour ses membres et les instances publiques, de proposer des approches innovantes de développement maritime durable sur notre territoire.

Il est également de sensibiliser les décideurs locaux sur les importantes retombées économiques générées par les activités maritimes évaluées à plus de 316 M€ pour 8 100 emplois (source Observatoire SIRIUS).

Nous avons de solides atouts, des porteurs de solutions innovantes, des accès et débouchés constituant une véritable proposition de valeur, des chaînes logistiques à repenser intégralement mais ce potentiel reste sous exploité.

C'est pourquoi, au sein de l'Union Maritime 06, nous souhaitons réunir tous les professionnels qui ont une activité liée à la mer et plus largement tous les services qui sont en relation avec les filières maritimes.

Les actions et les réalisations de l'Union Maritime 06 avec des membres dynamiques portant haut les couleurs de notre destination.

II. ENGAGEMENTS COMMUNS

La présente charte a été élaborée par les membres du bureau de l'Union Maritime 06. Elle s'inscrit dans une démarche volontaire, de la part de chacun des membres adhérents, visant à respecter les principes de qualité et d'éthique. Les engagements réciproques doivent suivre les orientations suivantes :

S'inscrire dans le développement durable du maritime

Contribuer par nos actions et projets à éviter, réduire ou compenser les impacts environnementaux, favoriser les mobilités douces, développer l'économie circulaire. Valoriser, auprès du grand public et des représentants des collectivités, les avantages d'un port et du transport maritime en terme d'impact environnemental.

Proposer des projets innovants de développement grâce au savoir-faire et professionnalisme des membres.

Relai des initiatives maritimes innovantes menées en France en Europe et à l'international.

Contribuer à développer nos activités et nos emplois.

Contribuer à la mise en valeur et aux développements économiques des professionnels du maritime du territoire et au rayonnement / attractivité du port de Nice.

Engagements de l'Union Maritime 06

L'objectif : valoriser le maritime en fédérant les actions en faveur de son développement durable.

Sensibiliser

-  Evaluer et présenter aux décideurs les retombées de l'économie maritime
-  Mobiliser les partenaires publics et privés afin de favoriser la réalisation des infrastructures adaptées
-  Mettre à disposition des données d'activités (trafics, retombées économiques, concurrence...)

Promouvoir

-  Valoriser l'offre maritime du département
-  Attirer les armateurs
-  Créer et participer aux événements (workshop, salons, journées dédiées)

Favoriser les échanges

-  Être le porte-voix des entreprises maritimes
-  Soutenir le développement économique des entreprises locales
-  Être l'ambassadeur des entreprises auprès des décideurs

Engagements des membres

Pour les professionnels adhérents à la charte, les enjeux de la démarche sont les suivants :

- ⚓ **Participer aux commissions de travail** visant à développer une approche prospective du maritime
- ⚓ **Être acteur dans les mises en relation** favorisant des échanges de networking inter-membres
- ⚓ **Soutenir la démarche de l'association** en apposant les signes d'appartenance sur les supports de communication
- ⚓ **Remonter l'information** de contacts auprès de l'association

Les bénéfices des membres

- ⚓ Représentation lors des principaux événements
- ⚓ Promotion via les canaux de communication de l'Union Maritime 06 (site Web, réseaux sociaux..)
- ⚓ Accès aux études de l'Union Maritime 06
- ⚓ Liens avec les associations nationales, européennes et internationales
- ⚓ Rencontrer des entreprises et acteurs du maritime lors de réunions B2B
- ⚓ Formations on-line

III. ADHESION

Conditions d'adhésion

Les professionnels souhaitant adhérer à l'Union Maritime 06 doivent remplir les conditions suivantes :

- 📌 **Remplir le dossier d'adhésion.**
- 📌 **S'acquitter de la cotisation annuelle.**

Les membres du bureau se réuniront en commission afin de délibérer sur la candidature du professionnel.

Une charte graphique, réalisée par l'Union Maritime 06, est mise à la disposition des professionnels adhérents. Charge à eux d'apposer les visuels de reconnaissance sur tous supports de communication.

Renouvellement

Chaque fin d'année civile, les professionnels doivent faire part de leur souhait de renouveler leur adhésion.

Dès lors qu'un professionnel n'est plus membre adhérent, il doit retirer toute la signalétique de la marque Union Maritime 06

Les cotisations perçues serviront essentiellement aux actions suivantes :

- 📌 Réaliser des actions de promotion : salons, journées dédiées.
- 📌 Mener des actions de relations publiques : journalistes, influenceurs...
- 📌 Mettre en place des workshops, réunions BtoB
- 📌 Produire les supports de communication et d'identification : newsletter, flyers, site web, affiches...)
- 📌 Etc...